

# ASSEMBLÉE NATIONALE

29 janvier 2020

---

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° 506

présenté par

M. Jumel, M. Dharréville, Mme Bello, M. Brotherson, M. Bruneel, Mme Buffet, M. Chassaigne,  
M. Dufrègne, Mme Faucillon, Mme Kéclard-Mondésir, M. Lecoq, M. Nilor, M. Peu,  
M. Fabien Roussel, M. Serville et M. Wulfranc

-----

### ARTICLE 7

Supprimer l'alinéa 26.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Nous nous opposons au principe qui consiste à déterminer l'âge de départ à la retraite et l'âge d'équilibre pour les régimes des marins par ordonnance.